

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 5 (1990)
Heft: 3: Gazette

Endseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ADDRESSES

The themes of the symposium are the applications of modern technical devices and methods in archaeology.

Proceedings will be published in ANS (Archaeology and Natural Science: see 'Guidelines for contribution for inclusion in ANS').

Address: Dr. Peter M. Fischer, SAC, SIMS lab, Dept. of Physics, Chalmers University of Technology, S - 412 96 Gothenburg T 46 (0)31 - 72 34 31, 49 40 58 Fax 46 (0)31

Adresses des auteurs

Dr. Nott Caviezel, Delegierter des Vorstandes und Wissenschaftlicher Leiter der Gesellschaft für Schweiz. Kunstgeschichte, Pavillonweg 2, 3012 Bern

Kurt Deggeller, Leiter der Fonoteca nazionale svizzera, Via Foce 1, 6906 Lugano 6

Joachim Huber, Inventar der kirchlichen Kunst, Thurgauer Denkmalpflege und Inventarisierung, Ringstrasse 16, 8500 Frauenfeld

Ilja Lorek, gta-Archiv, ETH-Hönggerberg, 8093 Zürich

Andreas W. Maurer, Beratergruppe für Verbandsmanagement (B'VM), Postgasse 17, 3011 Bern

Dr. David Meili, Leiter der Datenbank Schweizerischer Kulturgüter (DSK), Hirschengraben 11, Postfach 5857, 3001 Bern

Dr. Cäsar Menz, Sektionschef Kunst- und Denkmalpflege, Bundesamt für Kultur (BAK), Hallwylstrasse 15, Postfach, 3000 Bern 6

Marco Sacchetti, Sekretär des Baudedepartements des Kantons Thurgau, Verwaltungsgebäude, 8500 Frauenfeld

Dr. Beatrice Sendner-Rieger, Thurgauer Denkmalpflege und Inventarisierung, Ringstrasse 16, 8500 Frauenfeld

Bernard Zumthor, Conseiller en conservation du patrimoine architectural, 19, route de Malagnou, case postale 9, 1211 Genève 17

MEMBRES DU COMITE

Président	M. Anton Keller (AG) Conseiller national
Vice-Président	M. Claude Lapaire (GE) Directeur Musée d'art et d'histoire, Genève
Secrétaire	M. Johannes Fulda (ZH) Secrétaire général du conseil des écoles polytechniques fédérales
Trésorier	M. Heinz Lindenmann (BS) Directeur adjoint 'Experta Treuhand AG'
	M. Martin Fröhlich (BE) Directeur du projet NIKE 1986-1988
	M. Cäsar Menz (BE) Chef section arts et conservation des monuments historiques, OFC

PROJET 'FORMATION CONTINUE' DU PNR 16

Renseignements pratiques pour les requérants de bourses

Généralités

Le projet 'Formation continue' du PNR 16 va se poursuivre jusqu'à la fin 1991. Ce projet du Fonds national suisse a pour objectif d'accorder des bourses à des jeunes spécialisés dans toutes les branches et dans tous les domaines de la conservation des biens culturels matériels et ainsi de leur donner la possibilité de suivre une formation continue en Suisse ou à l'étranger. Le projet prévoit également le financement de cours, de séminaires et de congrès en Suisse ainsi que le financement des frais de participation à des congrès à l'étranger.

- Toute personne intéressée doit prendre contact par téléphone ou par écrit avec le Centre NIKE.
- Le Centre NIKE lui fait parvenir un formulaire de demande qui doit lui être retourné ensuite. L'intéressé doit remplir le formulaire consciencieusement et de manière détaillée, y joindre les recommandations, les diplômes ainsi qu'une lettre confirmant qu'il est inscrit au cycle de formation continue pour lequel il désire recevoir la bourse.
- La Commission du projet 'Formation continue' du PNR 16 examine ensuite la demande et prend sa décision. L'intéressé est tout de suite informé de la décision prise.

Remarques

Pour les demandes aux budgets élevés, la Commission attend de la part des requérants qu'ils s'adressent également aux services cantonaux et communaux ainsi qu'aux associations concernées pour l'obtention de subsides complémentaires pour le financement de la formation continue prévue.

60 jours sont nécessaires à l'étude de chaque dossier, cela signifie que la Commission doit être en possession du dossier au moins 60 jours avant le début du cycle de formation continue que le requérant désire suivre.

Le Centre NIKE se charge de toutes les questions administratives.

Adresse:

Gian-Willi Vonesch, Directeur du Centre NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne T 031/22 86 77, Fax 031/21 18 89